

## Communiqué à tous les producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec

### Avis de vigilance – influenza aviaire

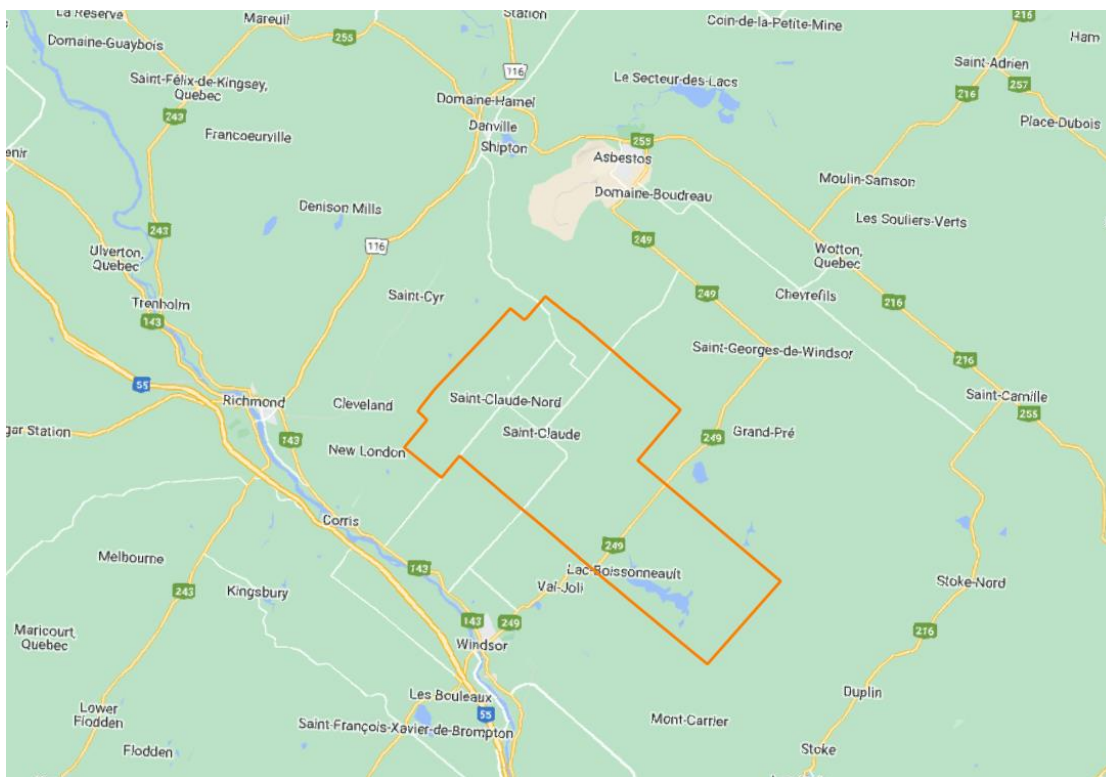
**La vigilance est de mise! Le sud du Québec est présentement en période d'intenses migrations.**

#### État de la situation

##### Première suspicion d'influenza aviaire dans un troupeau de volaille au Québec

Un élevage commercial de volaille situé en Estrie est présentement sous enquête à la suite d'une déclaration de mortalité élevée. Des échantillons ont été soumis au laboratoire pour analyse par l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA).

Le site est en quarantaine et le producteur collabore avec l'EQCMA. L'EQCMA a identifié une zone de biosécurité rehaussée en situation d'urgence. **Il est recommandé à tous les producteurs et intervenants de la filière avicole d'éviter de circuler dans cette zone délimitée par une ligne de couleur orange sur la carte ci-dessous.** Pour toute activité essentielle, veuillez vous assurer de mettre en application les mesures de biosécurité rehaussée préconisées par l'EQCMA (code orange). Ces protocoles peuvent être consultés sur le site internet de l'EQCMA au [lien suivant](#).



Cette zone est temporaire et vise immédiatement à minimiser les risques de propagation de la maladie. Si la maladie est confirmée, l'ACIA va mettre en place sa propre zone de contrôle officielle et la zone préliminaire de l'EQCMA sera retirée.

Nous vous tiendrons informé de l'évolution de la situation.

### **Situation en Ontario : ERRATUM**

Nous avons mentionné dans notre message d'hier que le Feather Board Command Centre (FBCC) de l'Ontario avait retiré toutes ses zones préliminaires de biosécurité rehaussée qui sont remplacées par les zones officielles de l'ACIA. En fait, les zones de l'ACIA sont bel et bien les zones officielles pour le contrôle des déplacements, mais les zones du FBCC restent disponibles pour ceux qui souhaitent les consulter pour leurs besoins d'affaires ou autres. Nous nous excusons de cette confusion potentielle.

**Les cartes de l'ACIA peuvent être consultées au [lien suivant](#).**

**Les cartes du FBCC peuvent être consultées au [lien suivant](#).**

Vous devez d'abord vous enregistrer sur le site pour pouvoir consulter les documents du FBCC.

### **Message aux producteurs et intervenants du secteur avicole du Québec**

L'EQCMA rend maintenant disponible tous les communiqués qu'elle émet de même que des documents de référence sur son site internet dans une section spéciale sur l'influenza aviaire. Vous pouvez consulter cette section au lien suivant : <http://www.eqcma.ca/maladies-avicoles/influenza-aviaire>

Sur le site, vous pourrez y retrouver plusieurs ressources utiles en prévention et pour le contrôle de la maladie :

[Fiche d'information sur les maladies à déclaration obligatoire](#)

[Liste de désinfectants efficaces contre l'influenza aviaire](#)

[Les protocoles de biosécurité courante à appliquer en tout temps](#) (code vert)